

A stylized, black, serif logo consisting of the letters 'A' and 'S' intertwined. The 'A' is on the left, and the 'S' is on the right, with their forms overlapping.

APRES

LA 3e

Réunion du mardi 14 mai 2019

# **BIENVENUE À TOUS**

**Les personnels du collège Alan Seeger**

**vous souhaitent la bienvenue**

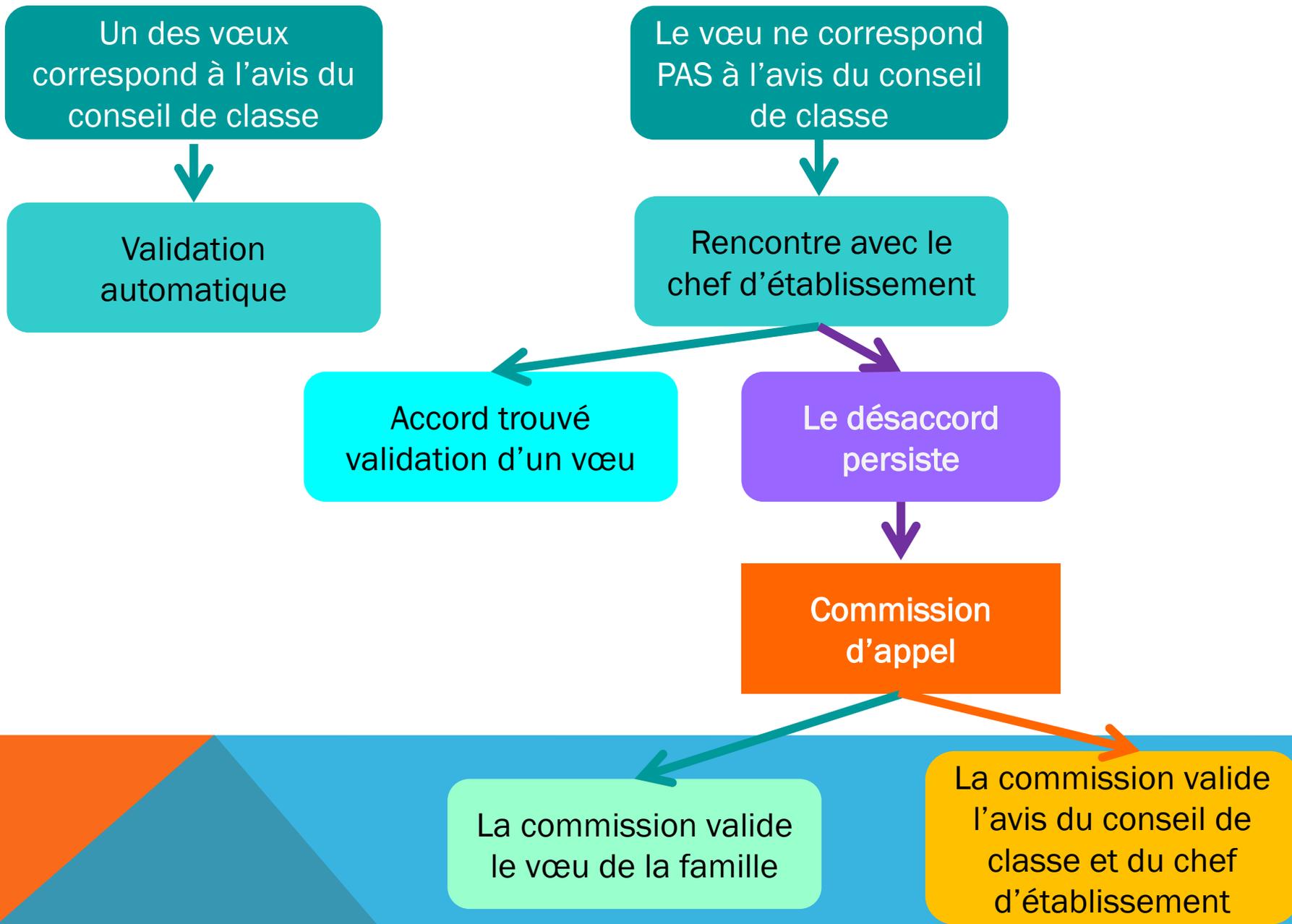
**pour cette réunion sur l'orientation des jeunes de 3<sup>e</sup>**

**qui sont formés ici cette année.**



# CALENDRIER DE L'ORIENTATION EN 3e

- De septembre à janvier : Rencontres avec le PP, carrefour des formations à Villeneuve Saint Germain. Eléments de réflexion sur l'orientation à choisir en fin d'année.
- De janvier à février : Stage de découverte professionnelle, carrefour des professionnels et formulation des **vœux provisoires** sur la **fiche de dialogue** et saisie informatique de ces 1ers vœux après avis du conseil de classe du 2<sup>e</sup> trimestre
- De février à mai : rencontre avec les PP, la psy EN, le chef d'établissement, mini stages, portes ouvertes... **Formulation des vœux définitifs sur la fiche de dialogue**
- **Conseil de classe du 3<sup>e</sup> trimestre :**



# LES RÉSULTATS DE L'AFFECTATION

## Ils sont donnés le jour final du DNB

- ❖ Soit **un des vœux est accepté**, il faudra alors s'**inscrire** dans l'établissement demandé

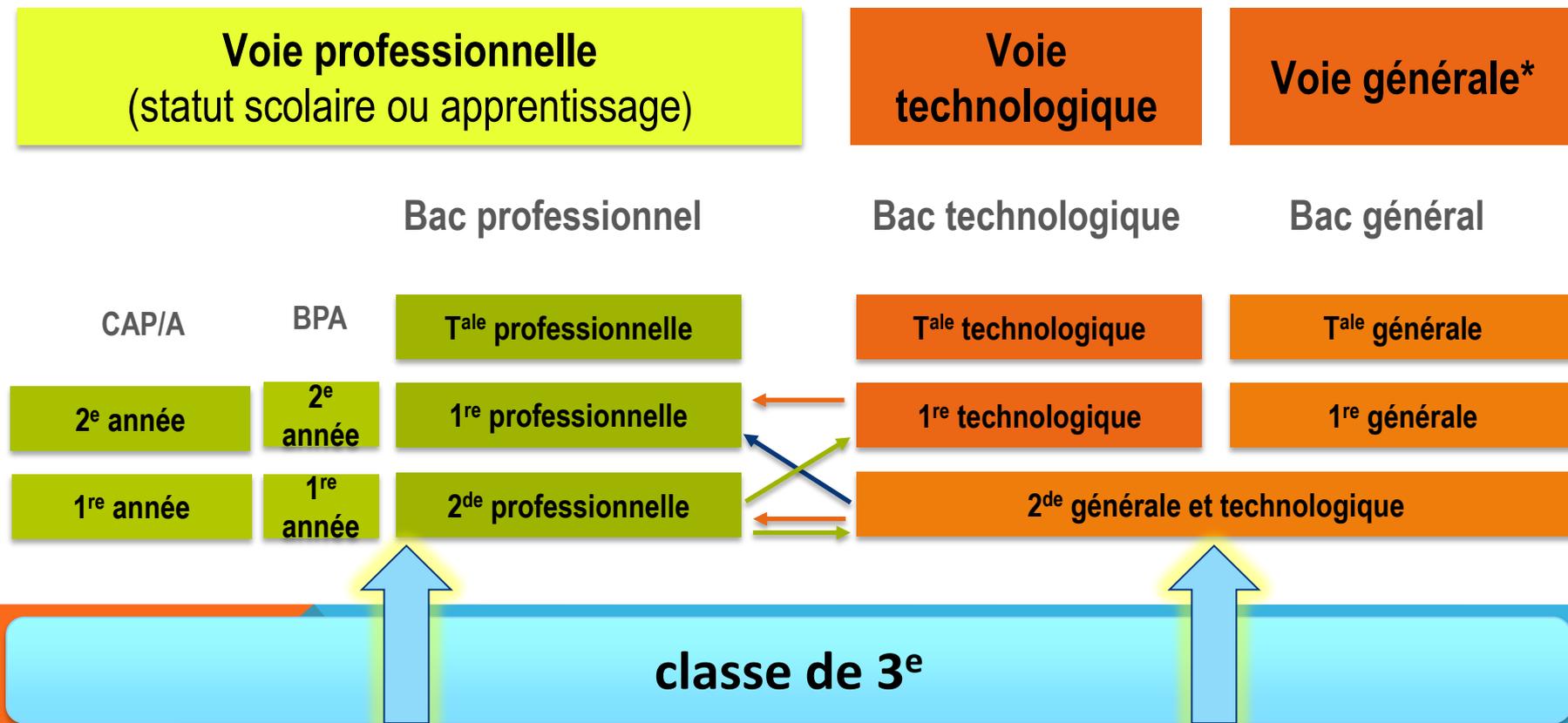


Ce n'est pas parce que vous avez l'affectation que vous êtes inscrit ! Il faut **IMPERATIVEMENT** vous **INSCRIRE DANS LE LYCÉE** où vous avez eu votre affectation car si vous n'allez pas vous inscrire aux dates et heures indiquées, la place sera donnée à un(e) autre,

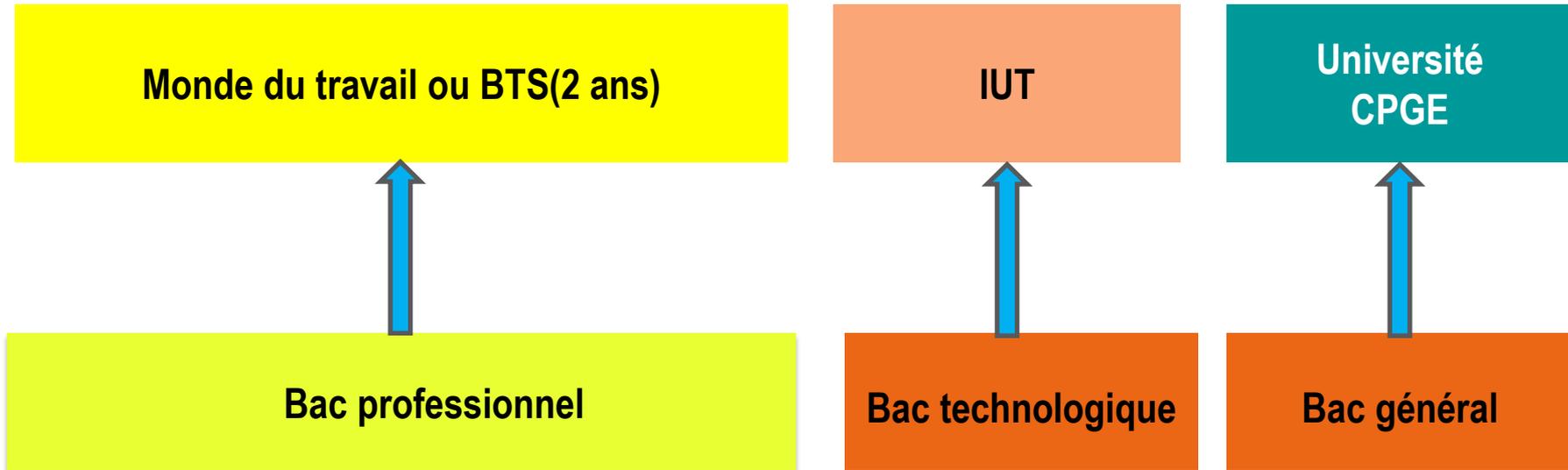
- ❖ Soit **vous n'avez aucun vœu accepté** . C'est le temps des larmes. Il faudra **rencontrer le chef d'établissement** et la Psy EN pour voir quelles sont les **places encore disponibles** après ce 1<sup>er</sup> tour.

*Malheureusement depuis plusieurs années environ 1 élève sur 6 n'a pas une des affectations choisies (trop butés pour en choisir une autre , trop sûr que ça va passer ...)*

# Grandes voies après la 3<sup>e</sup>



# LA LOGIQUE DES ÉTUDES POST-BAC DEPUIS LA RÉFORME

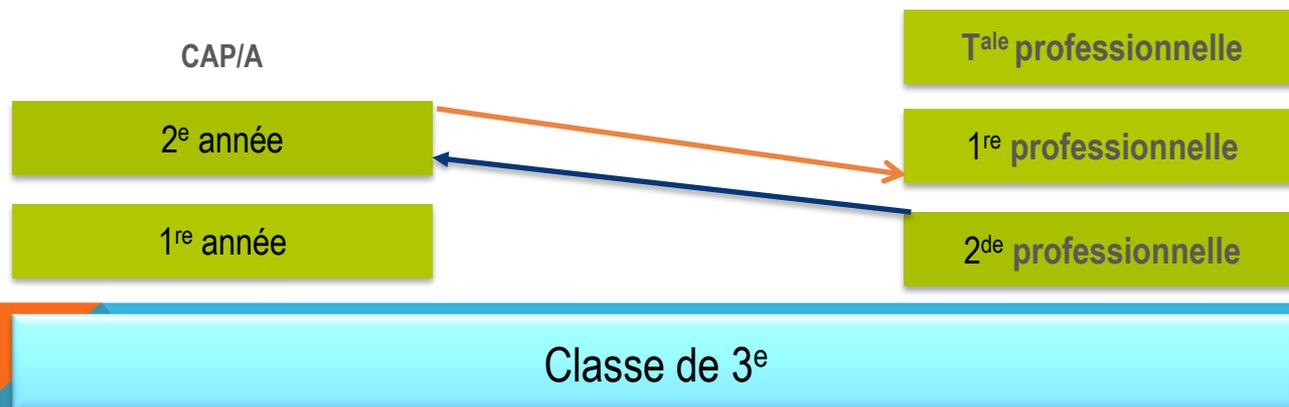


# **La voie Professionnelle**

Attention ces orientations sont contingentées :

Un nombre de places est défini (souvent environ 15 / section) et certaines filières sont TRES demandées (ex : métiers de la sécurité / mécanique auto / ou esthétique)

Il faut être parmi les meilleurs (compétences validées) de ceux qui se présentent.



## Durée

- ↳ en 2 ans : CAP
- ↳ 3 ans : bac pro (poursuite possible dans le supérieur)

## Statut

- ↳ scolaire : élève au lycée
- ↳ salarié : apprenti-e en alternance entre CFA et entreprise( quand on est apprenti on perd les vacances , les bourses...)

## Programme

- ↳ des cours généraux, en relation avec le métier,
- ↳ la moitié de l'emploi du temps en cours techniques et professionnels (outils, exercices techniques, TP, gestes professionnels)

# LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

**Le lycée professionnel se transforme pour préparer les élèves aux métiers d'avenir et leur transmettre des savoir-faire d'excellence.**

## **De nouvelles manières d'apprendre**

**Des enseignements généraux plus concrets en lien avec les métiers, où des professeurs d'enseignements généraux et professionnels animent ensemble les séances de travail ;**

**Un chef-d'œuvre à réaliser et à présenter à l'examen (BAC ou CAP), témoin des compétences acquises par les élèves au cours de leur cursus.**

# LA TRANSFORMATION DE LA VOIE PROFESSIONNELLE

**Des parcours plus progressifs** grâce à des classes de seconde par familles de métiers : les élèves choisissent un secteur d'activité en fin de 3<sup>ème</sup>, puis choisissent leur spécialité de baccalauréat à la fin de la 2<sup>de</sup>, avec une meilleure connaissance des métiers,

**Des passerelles entre l'apprentissage et le statut scolaire** pour construire un cursus au plus près des besoins de l'élève.

**Des familles de métiers qui se subdivisent ensuite en 1<sup>ère</sup>** (pas forcément dans le même lycée)

SECONDE

PREMIÈRE

TERMINALE

volume  
annuelvolume  
annuelvolume  
annuelTOTAL  
sur 3 ans**ENSEIGNEMENTS  
PROFESSIONNELS**

450 h

420 h

390 h

...dont enseignements professionnels  
et français en co-intervention

30 h

28 h

13 h

...dont enseignements professionnels  
et mathématiques-sciences en co-intervention

30 h

14 h

13 h

...dont réalisation de projet / chef d'œuvre

-

56 h

52 h

1260 h

**FORMATION EN MILIEU  
PROFESSIONNEL**4 à 6  
semaines6 à 8  
semaines8  
semaines

de 140 h

de 210 h

280 h

à 210 h

à 280 h

de 630 h  
à 770 h**ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**

345 h

322 h

299 h

Français, histoire géographie  
et enseignement moral et civique

105 h

84 h

78 h

Mathématiques

45 h

56 h

39 h

Langue vivante A

60 h

56 h

52 h

Sciences ou langue vivante B  
(selon les spécialités)

30 h

28 h

39 h

Arts appliqués

30 h

28 h

26 h

EPS

75 h

70 h

65 h

966 h

**CONSOLIDATION, ACCOM-  
PAGNEMENT PERSONNALISÉ ET  
PRÉPARATION À L'ORIENTATION \***

105 h

98 h

91 h <sup>100%</sup>

294 h

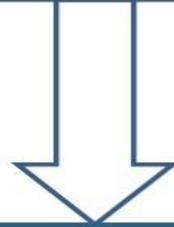
**TOTAL  
DES HEURES**de 1040 h  
à 1110 hde 1050 h  
à 1120 h

1060 h

de 3150 h  
à 3290 h

# Comment procéder ?

**Une formation  
+  
Un établissement**



**Vers un/des  
autre/s  
établissement/s  
plus loin**

**Puis on  
élargit**

**Vers une/des  
autre/s  
formation/s  
plus large/s**

**L'ordre de préférence des vœux est donc essentiel**

# Comment indiquer VOS VŒUX (exemples) ?

## En lycée professionnel

Ordre des vœux	Formation demandée	Libellé court du 1 <sup>er</sup> enseignement d'explo ou spécialité voie pro	Libellé court du 2 <sup>e</sup> enseignement d'exploration	Etablissement souhaité (nom-ville)	Langue de l'euro demandée	Code vœu (réservé à l'administration)
1	2PRO	ASSP - domicile	-	LP Julie Daubié-Laon	-	
2	2PRO	ASSP - domicile	-	LP Jean Bouin- Saint Quentin	-	
3	2PRO	ASSP - domicile	-	LP Ste Sophie - Bohain	-	
4	2PROA	Service aux Pers et aux Territoires	-	LPA d'Aumont – Coucy la Ville	-	

**La seconde  
générale  
& technologique**

# UN CHANGEMENT DE RYTHME

Le lycée vous prépare aux **études supérieures**, vous changerez donc de rythme. Dans la nouvelle seconde , vous passerez un **test de positionnement** en français et en mathématiques qui guidera les enseignants sur le contenu des **Accompagnements personnalisés** (2h/ semaine) dont vous pourrez bénéficier:

- Un soutien pour lutter contre les difficultés
- Un approfondissement des connaissances ou une autre approche des disciplines
- Une aide à l'orientation qui s'appuie sur le parcours découverte des métiers et des formations (54h/an)

## Les nouveautés en seconde depuis 2018

- test numérique de positionnement (expression écrite et orale, maths) dès la rentrée.
  - accompagnement personnalisé tout au long de l'année.
  - aide à l'orientation.
  - choix avant le dernier conseil de classe entre la 1<sup>re</sup> générale et la 1<sup>re</sup> technologique.
  - si 1<sup>re</sup> générale, pré-choix de 4, puis choix de 3 spécialités pour la classe de 1<sup>re</sup>.
  - la « fiche de dialogue » famille / lycée fait le lien entre le conseil de classe et le vœux de l'élève. Le conseil de classe donne ses préconisations.
  - **Attention toutes les combinaisons de spécialités ne seront pas possibles dans la réalité !**
- 

# LE TEST DE POSITIONNEMENT DE DÉBUT DE 2<sup>de</sup>



## QUI ?

TOUS LES ÉLÈVES DE 2<sup>de</sup>  
GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE  
ET DE 2<sup>de</sup> PROFESSIONNELLE

## QUAND ?

AU COURS DE LA 2<sup>e</sup> QUINZAINE DE SEPTEMBRE



## POURQUOI ?

PRÉPARER L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ DE CHAQUE ÉLÈVE



## COMMENT ?

AU LYCÉE, SUR UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE

Le test de positionnement comprend  
2 passations de 50 minutes chacune

1

## FRANÇAIS

- ✓ Compréhension de l'oral
- ✓ Compréhension de l'écrit
- ✓ Compréhension du fonctionnement de la langue

Optionnel

Expression orale\*  
Mise en situation d'échange oral



## MATHÉMATIQUES

2

- ✓ Organisation et gestion de données
- ✓ Nombres et calcul
- ✓ Géométrie
- ✓ Calcul littéral

Exercices différents  
selon la voie



## Résultats

La correction est automatisée.  
Les résultats sont communiqués  
aux élèves. Ils sont totalement  
anonymes en dehors  
de l'établissement.

# Enseignements communs

- Français ▶ 4 h
- Histoire-géo ▶3 h
- LVA et LVB (enveloppe globalisée) ▶5 h 30
- Sciences économiques et sociales ▶1 h 30
- Maths ▶4 h
- Physique-chimie ▶3 h
- SVT – Sciences de la vie et de la terre ▶1 h 30
- EPS – Éducation physique et sportive ▶2 h
- EMC – Enseignement moral et civique ▶18 h/an
- Sciences numériques et technologie ▶1 h 30
  
- Accompagnement personnalisé
- Accompagnement au choix de l'orientation
- Heures de vie de classe

# Enseignements optionnels

## 👉 1 enseignement général, au choix

- Arts : arts plastiques ou cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ▶3 h
- LVC étrangère ou régionale ▶3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) latin\* ▶3 h
- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA) grec\* ▶3 h
- Éducation physique et sportive ▶3 h
- Écologie, agronomie, territoires-développement durable (EATDD, *en lycée agricole*) ▶3 h

## 👉 1 enseignement technologique, au choix

- Management et gestion
- Biotechnologies,
- Création et culture - design) ▶1 h 30
- Création et innovation technologique ▶ 6h
- Hippologie et équitation ou autres pratique sportive
- Pratiques sociales et culturelle ▶3 h
- Pratiques professionnelles ▶3 h
- Santé et social ▶1 h 30

# **La voie technologique**

# L'organisation en séries est maintenue

Dès la fin de la seconde, les élèves optant pour la voie technologique se dirigent vers une série, qui déterminera leurs enseignements de spécialité :

- **ST2S** : Sciences et technologies de la santé et du social
- **STL** : Sciences et technologies de laboratoire
- **STD2A** : Sciences et technologies du design et des arts appliqués
- **STI2D** : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- **STMG** : Sciences et technologies du management et de la gestion
- **STHR** : Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration
- **S2TMD** : Sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse
- **STAV** : Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (dans les lycées agricoles uniquement)

## Enseignements communs à toutes les séries

- ↘ Français (en 1<sup>re</sup> seulement) : 3h
- ↘ Philosophie (en t<sup>ale</sup>) : 2h
- ↘ Histoire géographie : 1h 30
- ↘ Langue vivante A et langue vivante B : 4h (dont 1h de techno LV)
- ↘ Éducation physique et sportive : 2h
- ↘ Mathématiques : 3h
- ↘ Enseignement moral et civique : 18h/an
- ↘ Un accompagnement de l'orientation

## Enseignements de spécialité

3 enseignements en 1<sup>re</sup>,  
puis 2 en terminale (sauf en TMD) choix selon la série visée

## Enseignements optionnels (2 au +)

- Langue vivante C (seulement pour la série STHR)
- Arts (au choix : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre)
- Éducation physique et sportive

# **La voie générale**

### 3 composantes

1 ► **Socle de culture commune** 2 ► Enseignements de spécialité

3 ► Enseignements facultatifs

1 ► <b>SOCLE DE CULTURE COMMUNE</b>	1 <sup>re</sup>	T <sup>ale</sup>
Français	4h	--
Philosophie	--	4h
Histoire géographie	3h	3h
Enseignement moral & civique	0h30	0h30
LVA et LVB	4h30	4h
EPS	2h	2h
Enseignement scientifique	2h	2h

## 2 ► ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ

3 en 1<sup>re</sup>

2 en T<sup>ale</sup>

Arts	4h	6h
Biologie écologie (lycées agricoles)	4h	6h
Histoire géographie, géopolitique et sc. politiques	4h	6h
Humanités, littérature et philosophie	4h	6h
Langues littératures et cultures étrangères	4h	6h
Littérature, langues et cultures de l'Antiquité	4h	
Mathématiques	4h	6h
Numérique et sc. informatiques	4h	6h
Sciences de la vie et de la terre	4h	6h
Sc. de l'ingénieur	4h	6h
Sciences économiques et sociales	4h	6h
Physique chimie	4h	6h

### 3 ► ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS\*

\*1 en 1<sup>re</sup> et éventuellement un 2<sup>e</sup> en terminale

	1 <sup>re</sup>	Terminale
Arts	3h	3h
Langues et cultures de l'Antiquité	3h	3h
EPS	3h	3h
Sciences et laboratoire		
LVC	3h	3h
Sciences et laboratoire	3h	3h

### AUTRES OPTIONS POSSIBLES EN TERMINALE

- Mathématiques expertes,
- Mathématiques complémentaires,
- Droit et grands enjeux du monde contemporain

## Évaluation

- 40 % = contrôle continu commencé en classe de 1<sup>re</sup>  
(dont 10 % bulletins scolaires)
- 60 % = épreuves terminales : socle de culture commune + spécialités.

## Modalités

- 1 épreuve anticipée (français) en 1<sup>re</sup> + 4 épreuves en cours de terminale
- Modalités nouvelles pour les élèves en situation de handicap :  
renforcement de l'école inclusive.

## Épreuves finales

- Deux épreuves au choix
- Philosophie
- Épreuve orale = présentation d'un projet
  - adossé à une ou deux spécialités au choix
  - suivie de discussion avec le jury

# L'EVALUATION DU NOUVEAU BAC

